



Association conventionnée avec la CAF de la Manche



Saison 2026-2027 – Période N°1/5

CENTRE DE LOISIRS

Sainte-Croix-Hague / Biville / Vasteville

COMMUNE D'HABITATION ENFANT SCOLARISÉ A

Lieu du centre de loisirs choisi (mettre un ordre de préférence) :

BIVILLE	
Ste CROIX HAGUE	
VASTEVILLE	

.....>>>>>.....

Navette départ Vasteville ☐

VOS INFOS PRATIQUES

Adresse mail : Portable :

L'ENFANT

Nom : Prénom :

Né(e) le :/...../..... **SIESTE** ☐ oui ☐ non **Semaine (si besoin)** ☐ Paire ☐ Impaire **AEEH** ☐

Je coche les cases pour sélectionner la durée et les mercredis où mon enfant sera présent au centre (*important pour la gestion prévisionnelle des animations*) **ATTENTION** je m'engage à **prévenir HVL avant le lundi 10h pour tout changement** :

☐ **A L'ANNÉE**, tous les mercredis (hors vacances).

PRESENCE	JOURNEE COMPLETE (8h30/10h – 16h30/17h30)	
	MATIN (8h30/10h – 12h) ★	
	REPAS (12h – 13h30/14h)	
	APRES-MIDI (13h30/14h – 16h30/17h30) ★★	
	GARDERIE MATIN (7h15-8h30)	
	GARDERIE SOIR (17h30-18h30)	

☐ **PAR CYCLE** :

MOIS		SEPTEMBRE 26					OCTOBRE 26	
MERCREDI		2	9	16	23	30	7	14
PRESENCE	JOURNEE COMPLETE (8h30/10h – 16h30/17h30)							
	MATIN (8h30/10h – 12h) ★							
	REPAS (12h – 13h30/14h)							
	APRES-MIDI (13h30/14h – 16h30/17h30) ★★							
	GARDERIE MATIN (7h15-8h30)							
	GARDERIE SOIR (17h30-18h30)							

☐ **OCCASIONNELLEMENT** : MERCI DE CONTACTER LE SECRETARIAT OBLIGATOIREMENT POUR SAVOIR S'IL Y A DE LA PLACE SUR LE SITE DESIRE (sinon vous serez dirigé vers un autre site)

FOOT (navette ESPH) ☐ matin ☐ après midi

Activité sportive ☐ après midi (sortie anticipée)

TARIFS EN FONCTION DE VOTRE QUOTIENT FAMILIAL CAF (voir tableau tarifaire sur le règlement intérieur)

★ Départ pour ceux qui ne mangent pas à la cantine à 12h

★★ Entre 13h30 et 14h : temps départ après les repas et arrivées des après-midis seuls. Au-delà de 14h, le tarif APRES MIDI sera appliqué



IMPORTANT

- Les repas sont commandés par HVL et vous seront facturés par La Hague.
- Le paiement du centre de loisirs se fera **à chaque fin de période** à la remise d'une facture détaillée et devra être honoré à la date indiquée.
- Toute absence **non signalée avant le lundi 10h00** précédant le jour d'accueil sera facturée dans son intégralité, hors cause maladie sur présentation d'un certificat médical.
- La présentation de la Carte Loisirs est obligatoire pour profiter des tarifs conventionnés.

RENSEIGNEMENTS au bureau HVL au 02.33.10.21.21 / 07.82.71.88.99 / haguevacancesloisirs@gmail.com

L'adhésion à l'association est obligatoire : Coût 5 € par an et par famille valable **du 01/09/2026 au 31/08/2027** pour le CLSH et les périodes de vacances scolaires HVL. Ces 5 euros apparaîtront sur la première facture, ne pas les donner pour l'instant.

Je certifie avoir pris connaissance du règlement intérieur des Mercredis et m'engage à le respecter.

Date et signature (précédée de la mention « lu et approuvé »)